

# MONTRÉAL

## Mme Chekrouni rencontre les associations

*Mme Nouzha Chekrouni, ministre déléguée chargée des Marocains résidant à l'étranger (MRE), a tenu le 17 juin dernier à Montréal une réunion avec des représentants de la communauté marocaine établie au Canada, en présence de l'ambassadeur de S.M. le Roi au Canada, Mohamed Tangi, et de la consule générale du Royaume du Maroc à Montréal, Souriya Otmani.*

**M**me Chekrouni, qui s'est félicitée de la participation à cette réunion de représentants du législatif, Adil Maâti et Ahmed Laâmarti, membres de la Chambre des conseillers, a évoqué les grands chantiers lancés au Maroc et l'apport de «ces Marocains du monde qui, a-t-elle dit, sont devenus, plus que jamais, de vrais acteurs sur la scène économique, politique et sociale du Royaume».

Rappelant que l'orientation de S.M. le Roi Mohammed VI était, dès son accession au Trône, d'afficher la volonté politique de faire du choix de la démocratie un choix irréversible, Mme Chekrouni a souligné les efforts consentis depuis 1999 pour renforcer le processus démocratique et consolider la construction de l'Etat de droit.

«La démocratie et l'Etat de droit, a-t-elle dit, ne peuvent pas se concevoir en l'absence d'une frange de la société, sans l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, sans combler le gap entre le monde rural et le monde urbain, sans mettre en place une bonne gouvernance et sans associer l'ensemble des acteurs et des forces du pays, à savoir les différentes institutions mais surtout les partis politiques et la société civile».

La ministre a évoqué les nombreuses initiatives prises par S.M. le Roi dans les différents domaines pour assurer le développement du Royaume dont la véritable richesse est son potentiel humain.

Mme Chekrouni a ainsi rappelé le lancement par S.M. le Roi, le 18 mai 2005, de l'Initiative nationale du développement humain (INDH), «un chantier de règne, une action stratégique qui vise à combler les lacunes sur le plan humain, à faire du potentiel humain le véritable facteur du développement durable dans notre pays», a-t-elle dit.

Elle a souligné à cet égard l'importance de l'apport des MRE, aussi bien au niveau des transferts qu'ils effectuent que de la mise à contribution de leur savoir et leur savoir-faire.

Mme Chekrouni a, d'autre part, rappelé que la communauté marocaine résidant à l'étranger qui a fait l'objet de quatre décisions Royales «importantes et complémentaires», en l'occurrence la représentativité au sein de la Chambre des représentants, la création de circonscriptions électorales à l'étranger, le droit de vote et de candidature en faveur des nouvelles générations et la création d'un haut conseil pour la communauté, sera «à la tête des potentialités qui contribueront au développement du pays».

Au sujet de la participation des membres de la communauté marocaine à l'étranger aux prochaines élections, Mme Chekrouni a affirmé que «notre ambition est de pouvoir présenter un projet qui puisse répondre au choix des Marocains qui décident de servir leur pays sur le plan politique mais sans toucher à leurs intérêts dans les pays d'accueil».

Il s'agit, a-t-elle dit, d'élaborer un projet qui tienne compte de cet équilibre qui est nécessaire à conserver parce que les marocains, qui ont choisi d'être à l'étranger ou qui, pour des raisons se sont trouvés à l'étranger, ont un rôle aussi à jouer dans les pays d'accueil.

Aujourd'hui, dans un monde globalisé, a-t-elle indiqué en s'adressant aux représentants de la communauté marocaine, «vous êtes aussi une force et un pont très important dans les relations du Maroc avec le Canada».

La priorité a été donnée au Conseil supérieur des Marocains résidant à l'étranger, a ajouté la ministre, soulignant le rôle fondamental joué par les conseils consultatifs dans la vie politique du Maroc, tel le CCDH qui a été un organe extraordinaire en matière d'avancée démocratique.

Le conseil sera composé d'une élite qui va certainement être une véritable valeur ajoutée dans la mise en place des politiques pour l'accompagnement de ce qui est en train de se faire au Maroc, a poursuivi la ministre, précisant qu'une étude est en train d'être réalisée pour voir les possibilités qui s'offrent sur les plans politique et logistique.

«La réflexion est engagée et le travail est en train de se faire en profondeur et il ne se fera pas dans la précipitation car, a dit Mme Chekrouni, nous devons présenter des projets fiables, rationnels, réalistes et qui répondent aux aspirations des uns et des autres».

Mme Chekrouni a, d'autre part, annoncé au cours de cette réunion que le projet FINCOM (le Forum international des compétences marocaines à l'étranger) a été finalisé et que la stratégie a été validée, mercredi dernier, au ministère des Affaires étrangères. Il s'agit, a-t-elle expliqué, d'un programme qui associe non seulement les pouvoirs publics, mais aussi le secteur privé et la société civile.

Son but est de jouer le rôle de médiateur entre le Maroc et les Marocains du monde. «Nos partenaires, a-t-elle précisé, sont le ministère de l'Intérieur, dans le cadre de l'INDH, l'ANAPEC (l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences) et la CGEM (Confédération générale des entreprises du Maroc)».

Le FINCOM qui est domicilié au ministère des Affaires étrangères, bénéficiera au départ de l'appui du PNUD qui lui a consacré un budget pour mettre en place un portail qui

sera opérationnel dans très peu de temps et une stratégie de communication.

Ce programme, a-t-elle ajouté, est ouvert sur tous les domaines et ne peut s'enrichir et continuer que grâce à l'implication et aux propositions des membres de la communauté marocaine à l'étranger.

Mme Chekrouni a également annoncé qu'une charte de déontologie a été mise en place pour rassurer tous les partenaires, et qu'une stratégie de communication sera lancée au mois de juillet.

Les représentants de la communauté marocaine au Canada, qui ont manifesté leur intention de s'impliquer davantage dans les projets de développement au Maroc, ont évoqué dans leurs questions des sujets qui les préoccupent tels que l'enseignement et la formation, l'encadrement des jeunes dans le pays d'accueil, l'éloignement des services consulaires de certaines régions où réside une importante communauté marocaine, les prix élevés appliqués par la RAM et la question de la reconnaissance des diplômes marocains au Canada.

Source: MAP

### Maria Houem (Avocate/Lawyer)

LL.B, LL.M, LL.D (Ph.D.)

(Membre du barreau du Canada et du Québec)

(Membre de l'association Québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration-AQAADI)

Doctorat en droit

- . Droit de l'immigration
- . Droit de la famille
- . Droit criminel et pénal
- . Droit des affaires et administratif

5950 Côte des Neiges, suite 300,  
Montréal (Québec) H3S 1Z6  
(Métro Côte des Neiges)

justice@houemavocate.com  
http://www.houemavocate.com

Tél.: (514) 731-5858  
Fax: (514) 731-8554



## MONTREAL

## Questions à l'intention de Mme Chekrouni

*Au terme du discours de Mme Chekrouni prononcé à Montréal, le 17 juin dernier, plusieurs membres de la communauté marocaine lui ont posé des questions et ont fait des commentaires dont voici un résumé:*



*Mme Nouzha Chekrouni, ministre déléguée chargée des Marocains résidant à l'étranger*

**Abdellatif Obaïd** (Professeur) constate le retard pris par le Maroc en matière de formation et d'enseignement. Il déplore en outre le manque de suivi du côté marocain pour certaines rencontres et donne l'exemple d'une rencontre de 400 scientifiques marocains, venus de l'étranger, avec leurs homologues du pays dans le cadre du TOKTEN. Il souligne à cet effet la lourdeur administrative au Maroc par rapport à notre pays d'accueil le Canada.

**Mme Rocca** (Tribune juive) demande à la ministre si elle développe des relations avec la communauté marocaine juive du même ordre que celles entretenues avec la communauté marocaine de confession musulmane.

**Abdelhak El Bekkali** (Professeur) a invité certains de nos concitoyens à comprendre le rôle des autorités marocaines au Canada. Ce rôle ne serait pas de régler les différents problèmes auxquels notre communauté est

confrontées dans le pays d'accueil. Ces autorités sont là pour nous aider à solutionner des problèmes auxquels nous pouvons éventuellement faire face, dans nos relations avec des institutions marocaines, en l'occurrence, les questions de nature administrative.

Selon M. El Bekkali, appeler au secours les autorités marocaines pour résoudre le problème de la DPJ, par exemple (mettant en cause nos jeunes) dénote de l'incapacité de notre communauté à affronter avec responsabilité et leadership les problèmes qui la concernent ici au Québec. Il est temps pour chacun d'entre nous de "mettre ses culottes", de cesser de se soucier de ses seuls petits intérêts personnels, de limiter sa vision au strict cou et de faire acte d'implication et de présence effectives quand cela s'impose, lors de manifestations ou de réunions portant sur les intérêts de notre communauté. Il y va de notre crédibilité et de notre intérêt dans notre société d'accueil conclut-il.

**Mohammed Brihmi** (Chef d'entreprise) attire l'attention de Mme la ministre sur une pétition circulant en Ontario en vue de sensibiliser les autorités marocaines à l'ouverture d'une antenne consulaire à Toronto. Il s'est ensuite demandé si la processus de doter les MRE de représentants parlementaires en vaut la peine d'autant plus que sa légitimité risque d'être compromise par la faiblesse de participation au scrutin.

**Professeur Ahmed Naciri** a demandé au gouvernement d'arrêter la politique des grands amphes « juste bons au gardiennage des

étudiants » et a plaidé pour une nouvelle politique d'enseignement au Maroc.

**Mme Evelyn Abitbol** (Cadre universitaire) a suggéré la création de projets académiques marococanadiens et s'est enquis des dispositions visant l'implication multisectorielle de la jeunesse.

**Said Chergui** (Homme d'affaire) s'est enquis du quota des parlementaires qui sera attribué aux MRE. Il a demandé en particulier si l'Amérique du Nord va avoir plus d'un député.

**Abderrahman El Fouladi** (Maghreb Canada Express). Sans remettre en cause le principe du vote immigrant, il a cependant douté de l'efficacité de la représentativité parlementaire de ces derniers. Il s'est demandé s'il ne serait pas pertinent d'abandonner cette idée au profit du Conseil supérieur des marocains résidant à l'étranger. Ceci pourrait se justifier ne serait-ce que par le taux très bas des marocains enregistrés aux consulats (Entre 20% et 25% au Canada)

**Abdelaziz Rzik** a posé le problème du placement des enfants musulmans par la DPJ dans des familles d'accueil non musulmanes et a demandé l'appui de Mme la ministre pour résoudre ce problème.

**Dr Mustapha El Maayar** (Chercheur) a suggéré la création de prix d'excellence pour stimuler et compenser le travail associatif.

**Aziz Seddouri** (Professeur) a

soulevé le problème du transport aérien et la politique tarifaire de la RAM qui décourage les immigrés à visiter la mère patrie. Il a aussi mis en exergue les efforts de son école pour enseigner l'arabe aux MRE du Canada, mettant en relief les succès aussi bien que les difficultés rencontrées dans ce domaine.

**Mme Sbaï** (Pharmacienne) s'est enquis de la possibilité d'investissement dans le domaine des produits pharmaceutiques au Maroc.

**Mme Aïcha Alaoui** (Professeur) a souligné la difficulté qu'ont les MRE à faire valoir leurs diplômes et expérience acquis au Maroc. Elle a demandé ce que fait le gouvernement pour cette reconnaissance ainsi que pour l'admission des MRE dans les ordres professionnels du Canada. Elle a en outre soulevé le problème de la non ratification de certaines conventions entre le Maroc et le Canada comme celle sur la retraite.

**M. Sabbar** (Directeur d'école sportive) a souhaité l'établissement d'un service de guichet unique pour faciliter le contact entre les MRE et l'administration marocaine.

**Abdellah El Mzem** (Fonctionnaire provincial) a déploré le manque de fiabilité de l'information chez l'administration marocaine et a émis le souhait de voir se former des groupes de travail pour étudier la spécificité du Canada.

*Propos transcrits par A. El Fouladi*